

A.C.G ASSAINISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 4 rue Lamartine
93310 LE-PRE-SAINT-GERVAIS
532 584 190 R.C.S. BOBIGNY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 191 023,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....**191 023,15 euros**

A titre de dividende global à l'Associée unique..... 175 000,00 euros
Soit 58,33 euros par action

Le solde, soit la somme de **16 023,15 euros**
En totalité au compte "Report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 175 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 22 694 euros, soit 7,564 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : Néant
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 22 694 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 150 000 euros, soit 50 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : Néant
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

**Certifié conforme
La Présidente**

Signé électroniquement le 30/06/2023 par
Olivier BALOUKA



SAS ACG ASSAINISSEMENT

4 B RUE LAMARTINE

93310 LE PRE ST GERVAIS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à MAUGUIO

Le 30/04/2023

Fabien CACHARD

Associé

Sébastien MICHEL

Expert-Comptable

CERTIFIE CONFORME

Signé électroniquement le 30/06/2023 par
Olivier BALOUKA

Signed with
universign



PKF ARSILON

198 RUE ETIENNE LENOIR

ZAC FREJORGUES EST II

34130 MAUGUIO

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 740 015.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 114 644.03 Euros et dégageant un bénéfice de 191 023.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 050		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	92 571		42 214
Installations générales agencements aménagements divers	7 750		
Matériel de transport	215 870		34 715
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 202		
TOTAL	341 393		76 929
Prêts, autres immobilisations financières	3 333		8 500
TOTAL	3 333		8 500
TOTAL GENERAL	360 777		85 429

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 050	16 050
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			134 786	134 786
Installations générales agencements aménagements divers			7 750	7 750
Matériel de transport			250 585	250 585
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 202	25 202
TOTAL			418 322	418 322
Prêts, autres immobilisations financières	5 250		6 583	6 583
TOTAL	5 250		6 583	6 583
TOTAL GENERAL	5 250		440 956	440 956

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 212	838		6 050
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	78 191	17 203		95 394
Installations générales agencements aménagements divers	202	775		977
Matériel de transport	187 781	16 572		204 353
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 927	1 332		24 259
TOTAL	289 100	35 883		324 983
TOTAL GENERAL	294 312	36 721		331 033

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	838				
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 203				
Instal.générales agenc.aménag.divers	775				
Matériel de transport	16 572				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 332				
TOTAL	35 883				
TOTAL GENERAL	36 721				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 075	16 407	1 810		18 672
TOTAL	4 075	16 407	1 810		18 672
TOTAL GENERAL	4 075	16 407	1 810		18 672
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 407	1 810		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 250	2 250	
Autres immobilisations financières	4 333	0	4 333
Clients douteux ou litigieux	21 872	0	21 872
Autres créances clients	158 609	158 609	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	741	741	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 910	31 910	
Divers état et autres collectivités publiques	190	190	
Groupe et associés	56 614	56 614	
Débiteurs divers	292	292	
Charges constatées d'avance	1 536	1 536	
TOTAL	278 348	252 143	26 205
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 250		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	90 534	43 121	47 413	
Fournisseurs et comptes rattachés	176 317	176 317		
Personnel et comptes rattachés	27 982	27 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 112	14 112		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 323	21 323		
Autres impôts taxes et assimilés	345	345		
Groupe et associés	207	207		
TOTAL	330 819	283 406	47 413	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	66 138			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 123			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	300			300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	932
Total	932

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 221
Dettes fiscales et sociales	19 679
Total	21 900

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 536
Total	1 536

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	368 173
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	368 173
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	368 173
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	62 527-
Autres variations	103 551
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	409 197
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	41 024
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	41 024

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS 20%	284 986
PRESTATIONS 10%	687 669
PRESTATIONS AUTOLIQUEEES	141 989
Total	1 114 644

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 114 644
Total	1 114 644

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	2
Total	7

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société est membre d'un groupe d'intégration fiscale, dont la société mère est la SAS ASSAINI GROUP.

En l'absence de convention d'intégration, il n'a pas été comptabilisé de charge d'impôt sur la structure à la clôture de l'exercice.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

16

Désignation de l'entreprise : SAS ACG ASSAINISSEMENT				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	7
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 114 644
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 114 644
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	359
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	18 436
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	18 795
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	128 887
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	430 725
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	824
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	560 437
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	573 002
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	573 002
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 114 644	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	7
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	3 644 410
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Les entreprises assujetties au régime de la CVAE doivent compléter dans la notice n° 1330 CVAE les données relatives à la production immobilisée déclarée dans la notice n° 2032 MVT. Les entreprises assujetties au régime de la CVAE doivent compléter dans la notice n° 1330 CVAE les données relatives à la production immobilisée déclarée dans la notice n° 2032 MVT.

SAS ACG ASSAINISSEMENT

4 B RUE LAMARTINE

93310 LE PRE ST GERVAIS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à MAUGUIO

Le 30/04/2023

Fabien CACHARD

Associé

Sébastien MICHEL

Expert-Comptable

CERTIFIE CONFORME

Signé électroniquement le 30/06/2023 par
Olivier BALOUKA

 universign



PKF ARSILON

**198 RUE ETIENNE LENOIR
ZAC FREJORGUES EST II
34130 MAUGUIO**

Désignation de l'entreprise : SAS ACG ASSAINISSEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 B RUE LAMARTINE 93310 LE PRE ST GERVAIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53258419000013

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 11 22 02 21	N-1 13 11 22 02 21
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 000	10 000
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	6 050	838
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	95 394	14 381
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	229 589	37 912
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	2 250	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 333	3 333
	TOTAL (II)	BJ	BK	331 033	66 465
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	18 672	252 640
	Autres créances (3)	BZ	CA	89 748	207 766
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	377 000	243 532
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 536	635
	TOTAL (III)	CJ	CK	18 672	704 572
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	740 016	771 037
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	2 250	21 872
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an :	
				CR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

piQcadra

Désignation de l'entreprise : SAS ACG ASSAINISSEMENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30.000.....)	DA	30 000		30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000		3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	185 173		247 701
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	191 023		87 473
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	409 197	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 534		64 520
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	207		135
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	176 317		223 573
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 761		114 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	330 819		402 863
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	740 016		771 037
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	283 406		364 967
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.